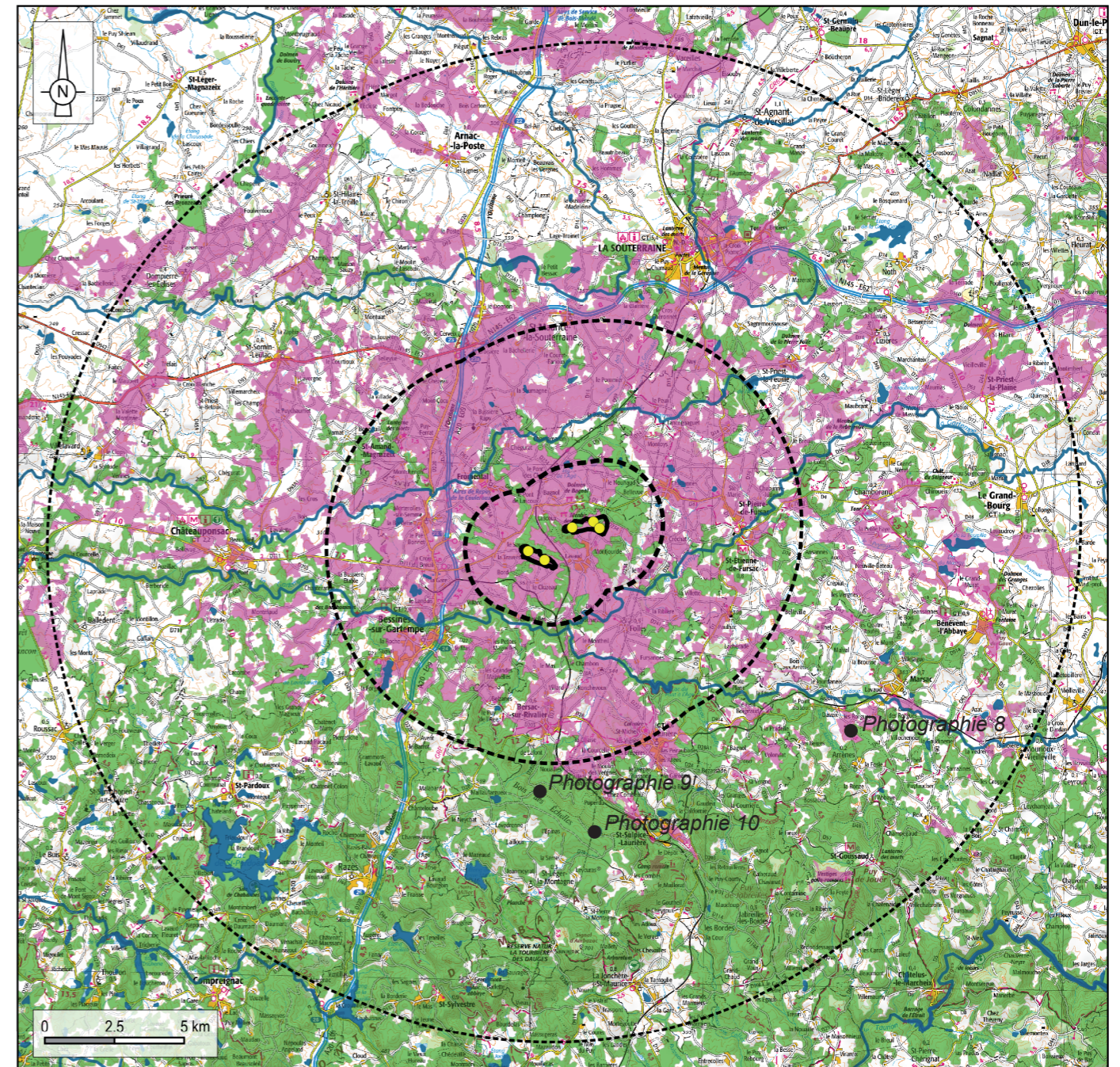
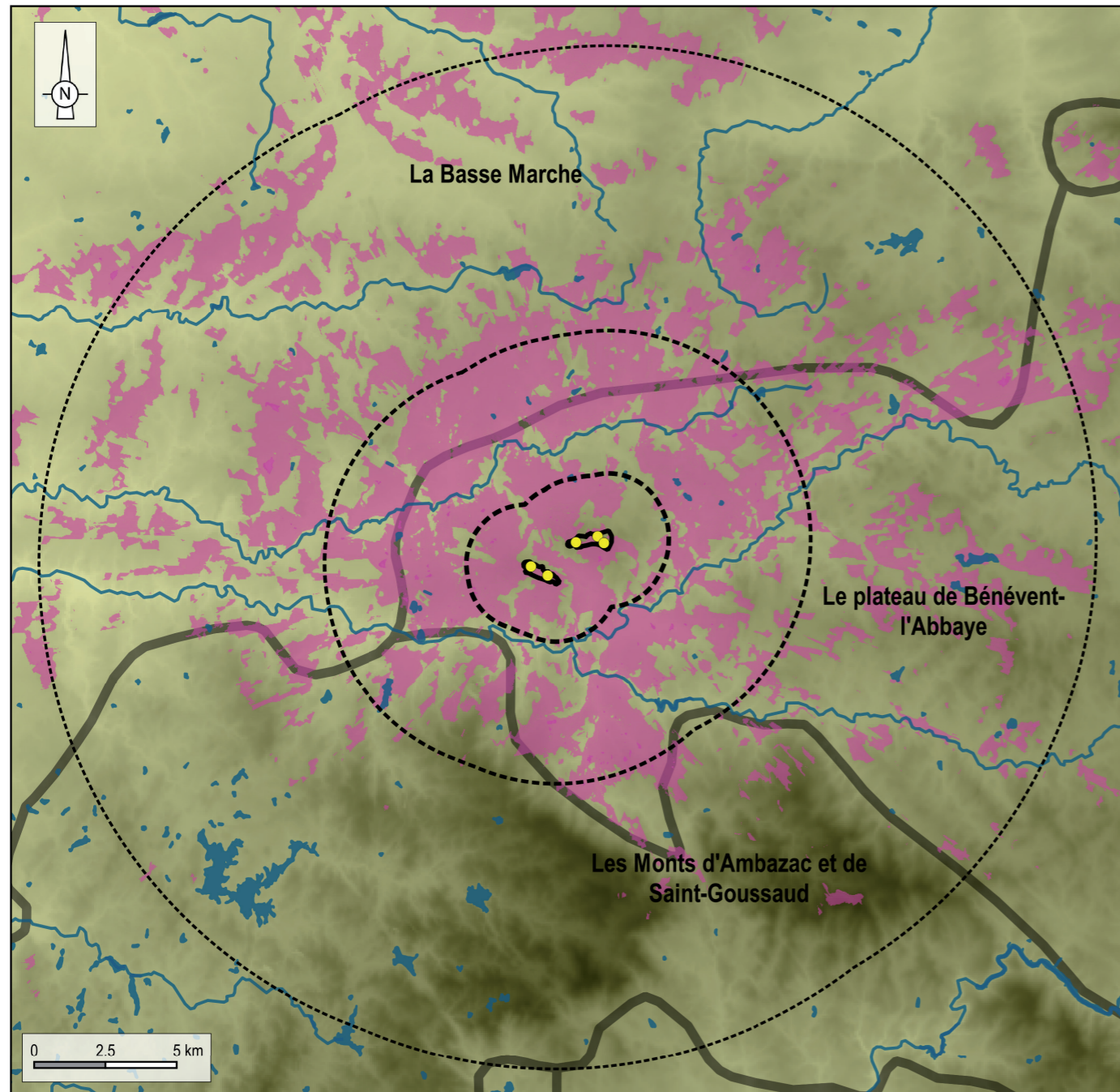


**Zone d'Influence Visuelle théorique pour des éléments de 125 m de hauteur (hauteur de moyeu) en fonction du relief et des boisements**



<b>Aires d'étude</b>	Aire d'étude rapprochée (7 km)	<b>Visibilité d'éléments de 125 m de haut</b>	Réseau hydrographique	Plans d'eau	<b>Occupation du sol</b>	<b>Unités paysagères</b>
Zone d'implantation potentielle	Aire d'étude éloignée (17 km)	Implantation théorique	Cours d'eau principaux	Boisements	Unité	
Aire d'étude immédiate (2 km)		Tout ou partie d'au moins un élément visible de 125 m de haut				

Réalisation : ENCIS Environnement - avril 2017

Source : BD Alti, Corine Land Cover 2018, IGN

Carte 9 : Zone d'influence visuelle d'éléments de 125 m de haut (hauteur de moyeu) implantés dans la ZIP



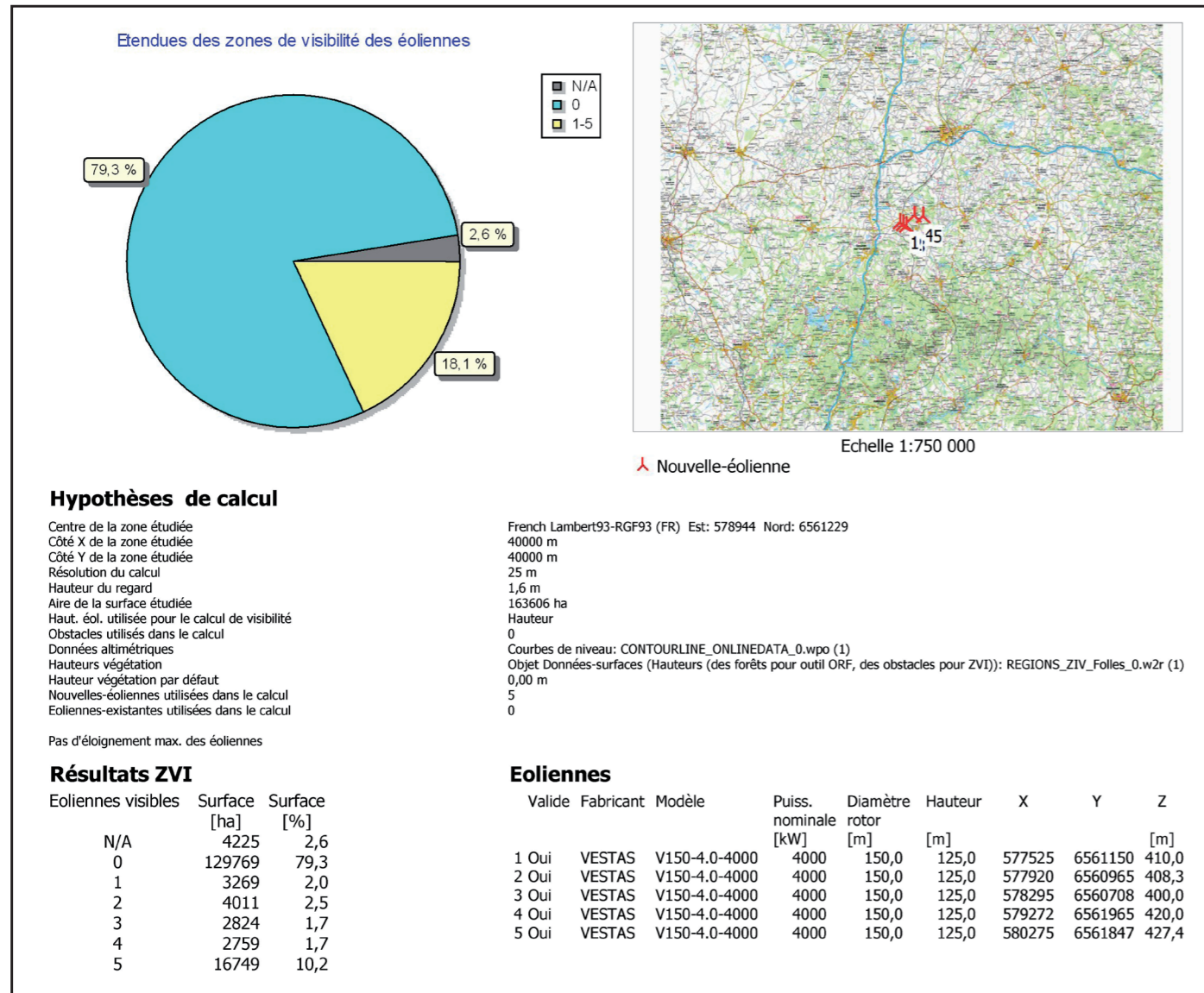
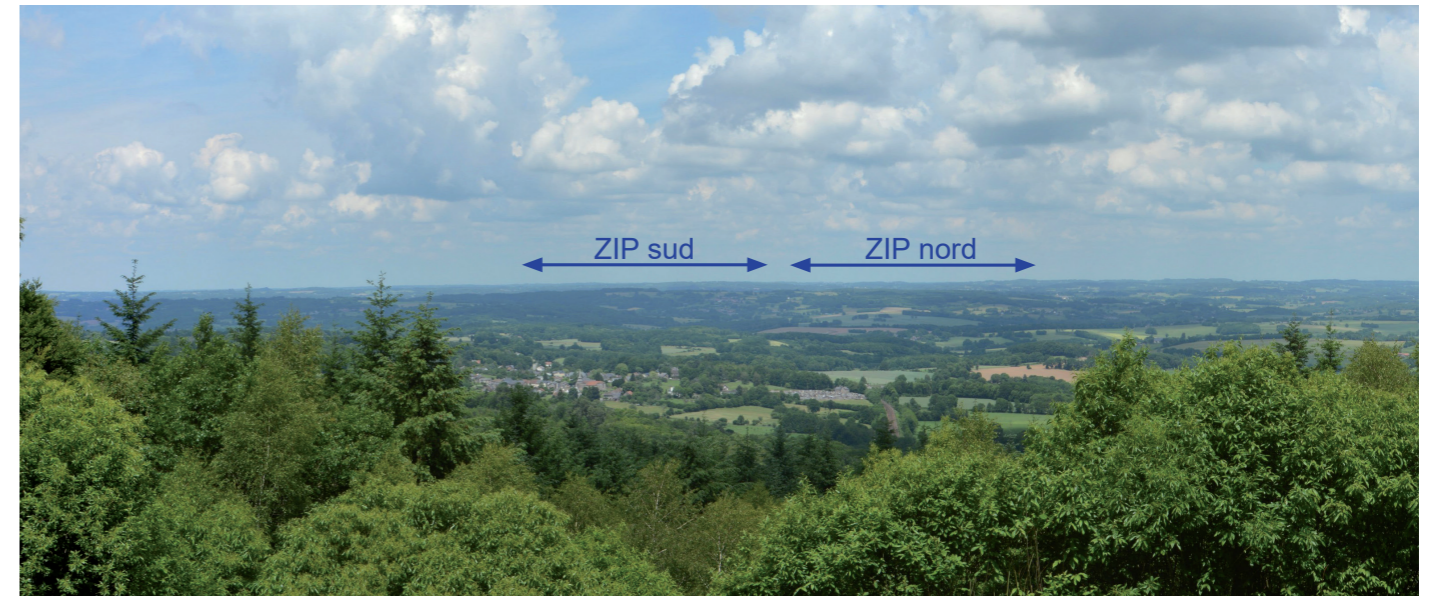


Figure 3 : D'après le rapport Windpro concernant le calcul de la ZIV, le projet éolien n'est visible que depuis 18,1% de la surface étudiée. Depuis 10% de la surface étudiée, les cinq éoliennes sont visibles simultanément.



Photographie 9 : Vue depuis la table d'orientation du site de l'Oratoire, sur la commune de Bersac-sur-Rivalier, à 8 km de la ZIP



Photographie 10 : Vue depuis le site de parapente dans les Monts d'Ambazac, à 9,6 km de la ZIP



### 3.1.4 Evolution probable du paysage en l'absence de mise en œuvre du projet

Conformément à l'article R.122-5 du Code de l'Environnement, l'étude d'impact doit contenir « 3° Une description des aspects pertinents de l'état actuel de l'environnement, dénommée "scénario de référence", ainsi qu'un aperçu de l'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en œuvre du projet, dans la mesure où les changements naturels par rapport au scénario de référence peuvent être évalués moyennant un effort raisonnable sur la base des informations environnementales et des connaissances scientifiques disponibles ».

#### 3.1.4.1 Historique de l'évolution du paysage

Avant d'imaginer l'évolution probable du site, nous pouvons examiner la dynamique que le site a subi jusqu'à aujourd'hui.

Les outils disponibles nous permettant de « remonter le temps » et de regarder comment le site a évolué dans le temps sont notamment les cartes topographiques et les photographies aériennes anciennes. Les cartes suivantes présentent l'évolution de l'occupation du sol entre le 18ème siècle et aujourd'hui.

Depuis l'Age de Fer jusqu'au 19ème siècle, l'occupation agricole n'a cessé de se développer sur les communes de Folles et Fromental, comme partout ailleurs en Limousin. Cultures et pâturages (landes ou prés) ont pris peu à peu le pas sur la forêt. Au 18ème siècle et au début du 19ème siècle (cf. carte de Cassini page suivante), elle occupait ainsi une emprise réduite, limitée à de petits massifs et à des bosquets. On note toutefois la persistance d'un boisement plus important à l'est de Fromental. L'arbre reste également présent sous la forme de haies.

C'est au 20ème siècle et surtout à partir de l'entre-deux guerres que la forêt regagne du terrain, conséquence de la désertification des campagnes. Les boisements restent ici presque uniquement composés de feuillus, contrairement aux Monts d'Ambazac et de Saint-Goussaud plus au sud, où les plantations de résineux (douglas principalement) se sont développées de manière très importante.

A Folles et Fromental, il s'agit donc plus de reboisements spontanés suite à des abandons de parcelles que des plantations. Ces derniers sont très morcelés et occupent principalement les pentes les plus marquées. Ils sont associés à des haies bocagères qui rendent la présence de l'arbre encore plus marquée. Le massif forestier au nord-est est toujours présent. Malgré son ancienneté, ce boisement n'est pas figé. Il est constitué d'une multitude de parcelles qui sont pour certaines exploitées.

La comparaison des photographies aériennes de 1959 et 2014 (cf. pages suivantes) montre une occupation du sol très similaire. Quelques arbres le long des chemins ou isolés ont disparu, ainsi que quelques petits bosquets. D'autres se sont légèrement étendus. Le bois des Lignères semblait en 1959 être plutôt à l'état de landes. La principale évolution concerne le parcellaire : celui-ci s'est beaucoup simplifié, avec des parcelles beaucoup plus grandes et moins nombreuses. En ce qui concerne le bâti, on constate l'apparition

de quelques pavillons en périphérie des hameaux, ainsi que la construction de bâtiments agricoles.

#### 3.1.4.2 Evolution probable du paysage

En l'absence de création du projet éolien, le paysage du secteur est quoi qu'il en soit susceptible d'évoluer à moyen et long terme, en raison notamment du changement climatique et/ou de l'évolution de l'activité humaine et de l'activité économique locale.

Les principales évolutions prévisibles seront liées :

- aux évolutions des cultures et essences forestières liées au changement climatique,
- à la rotation des cultures/prairies du site,
- aux pratiques agricoles : coupes d'arbres et de haies, remembrement et tendances à l'agrandissement des parcelles, enfrichement par abandon des parcelles, etc.
- à l'exploitation sylvicole : éclaircies et coupes réalisées sur les parcelles exploitées,
- à l'urbanisation (la pression urbaine est toutefois faible dans le secteur, en raison de l'éloignement des grands pôles urbains),
- aux règles et documents guidant la planification territoriale.

Le secteur concerné par le projet n'est globalement pas soumis à de grandes dynamiques et les paysages sont assez stables dans le temps.

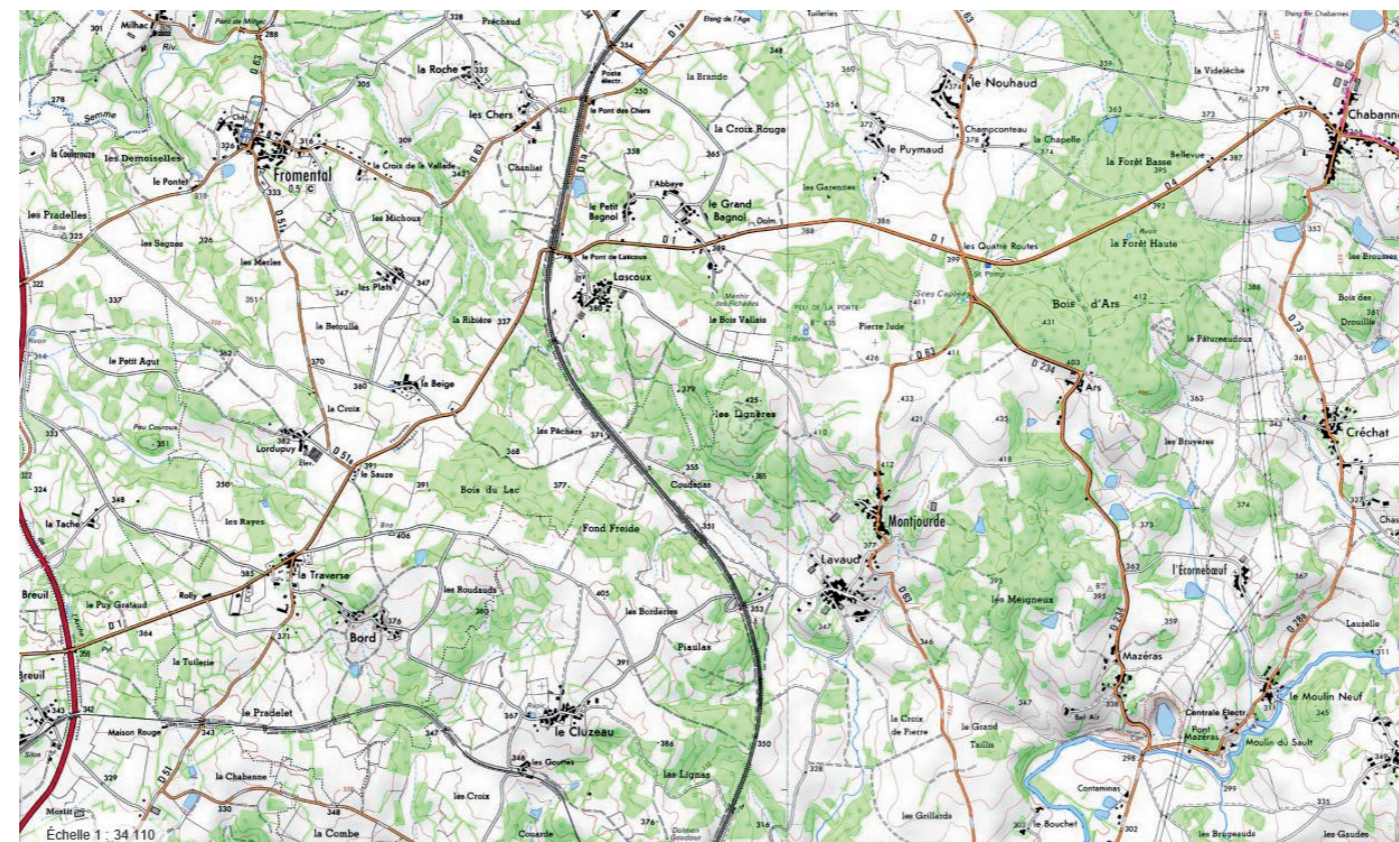




Carte 10 : Carte de Cassini (18ème siècle)



Carte 11 : Carte de l'état-major (19ème siècle)



Carte 12 : Carte IGN au 25 000ème





Photographie 11 : Photographies aériennes de 1959 et 2014 (source : IGN)



### 3.1.5 Les perceptions sociales du paysage

La définition du paysage la plus largement reprise et qui fait autorité est celle de la « Convention Européenne du Paysage » dite « Convention de Florence » signée par le Conseil de l'Europe le 20 Octobre 2000. Le paysage y est notamment défini à travers le regard et le sentiment des observateurs : « Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».

Il s'agit donc dans cette partie de recenser et de comprendre les représentations sociales du paysage de l'état initial à travers la bibliographie et l'iconographie existante sur **l'identité des paysages et leur histoire, mais aussi sur les paysages reconnus réglementairement, représentés par des artistes, signalés pour le tourisme.**

#### 3.1.5.1 Les facteurs d'évolution des représentations du paysage

L'esthétique du paysage peut être affectée ou sublimée par :

- **Sa dimension temporelle** : l'interprétation du paysage évolue. Ses éléments sont « vus » d'une manière différente selon les époques. Il était inconcevable aux débuts des congés payés d'aller en vacances pour visiter les marais salants autour d'Aigues-Mortes, c'était un lieu de production, une industrie. Aller à la campagne pour se « ressourcer » n'était pas non plus à la mode, chacun connaissait la campagne, et n'y trouvait pas d'intérêt « relaxant ». Elle avait une fonction plus productive et quotidienne.

Comme le précise Graham Fairclough<sup>1</sup>, les éléments du paysage se banalisent et s'approprient au fil du temps : « En prenant de l'ancienneté, les nouveautés (constructions ou forêts, villes ou exploitations agricoles, parcs éoliens ou encore autoroutes) suscitent un intérêt et un respect croissants, leur acceptation résultant soit d'un processus de familiarisation, soit tout simplement d'une réconciliation, puis d'une assimilation ».

- **Le résultat de sentiments** : « Les perceptions se réfèrent aux manières dont un paysage agit sur l'appareil neuro-sensitif des individus en provoquant des sensations ou stimulant des sentiments qui passent essentiellement par l'ensemble des sens humains et qui interfèrent avec les centres cérébraux de la mémoire. Tel paysage, par le spectacle qu'il offre au regard, par les sons qui en émanent, par les odeurs qui s'en dégagent ou par les sensations tactiles qu'il suscite agit sur la sphère neurosensorielle et provoque des impressions ou des sentiments en interagissant avec les enregistrements mémoriels. La perception est ainsi davantage du ressort de l'individu et s'inscrit dans le champ des sensations et des sentiments. » (Briffaud S., Luginbühl Y., 2013).

- **Le résultat de valeurs sociales** : l'appropriation ou l'attachement à des lieux dépend des valeurs sociales et culturelles de l'individu et de son expérience. Des caractéristiques esthétiques du paysage (cohérence, lisibilité, qualité, caractère fantasmagorique, etc) peuvent donc être communes à une société ou

un groupe d'individu (ex : goût pour la symétrie, sentiment d'appartenance territoriale, association entre bien-être/santé et paysage, etc).

- **Le résultat de besoins et intérêts individuels** : selon l'expérience de chacun, des caractéristiques particulières confèrent à certains paysages une importance particulière (ex : favoriser le calme, besoin de découverte nature, favoriser des paysages ouverts ou intimistes, etc.).

#### 3.1.5.2 Les sites et paysages reconnus institutionnellement

L'inventaire des sites et monuments protégés institutionnellement (monuments historiques, sites inscrits et classés, UNESCO, AVAP) est réalisé au chapitre 3.1.4.

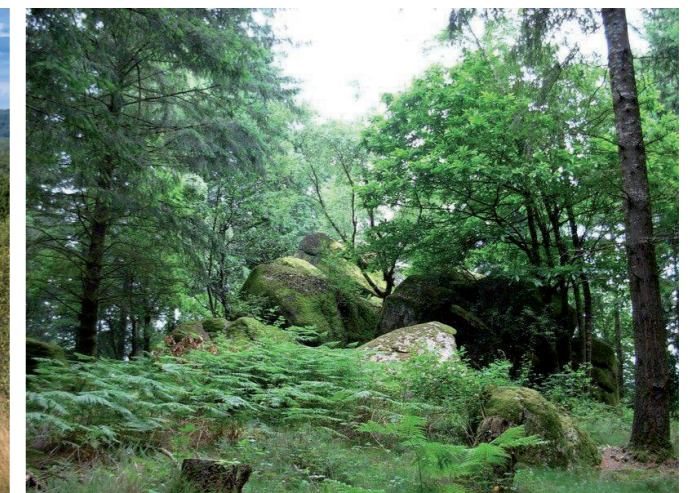
Les monuments historiques inventoriés sont en majorité des églises. On trouve également plusieurs dolmens et menhirs, ainsi que des vestiges archéologiques. On note une concentration de monuments au niveau de La Souterraine, ville la plus importante du territoire.

Les sites inscrits et classés et les sites patrimoniaux remarquables sont très nombreux et concentrés dans une moitié sud du territoire étudié, au niveau des Monts d'Ambazac et de Saint-Goussaud et jusqu'à la vallée de la Gartempe. Il s'agit en majorité de sites « naturels » (vallées, lac, cascade, rochers, puy), témoins de la qualité paysagère et du caractère pittoresque de cette partie du territoire. Ces sites doivent leur caractère à une accumulation de valeurs paysagères clés (cours d'eau torrentueux, chaos rocheux, architecture vernaculaire...). On recense également des villages, remarquables par leurs centres anciens préservés, à l'architecture de qualité, et par leur implantation sur des sites à la topographie particulière.

Les sites emblématiques inventoriés par la DREAL Limousin sont également très nombreux et couvrent pour certains des portions de territoire très étendues (Monts d'Ambazac et Monts de Saint-Goussaud). Comme les sites inscrits et classés, ces derniers combinent des valeurs paysagères clés.



Photographie 12 : Site inscrit du lac de Saint-Pardoux



Photographie 13 : Site inscrit de la Pierre Millier (source : <http://www.tourisme-hautevienne.com/>)

<sup>2</sup> Fairclough Graham, « Chapitre 2 - L'histoire et le temps : gérer le paysage et ses perceptions », in Martine Berlan-Darqué et al, Paysages : de la connaissance à l'action, Editions Quæ « Update Sciences & Technologies », 2007



### 3.1.5.3 Les sites et paysages représentés (œuvres artistiques : peinture, photographie, littérature)

Le paysage est souvent un objet de représentation artistique : peinture, photographie, etc.

Les paysages limousins ont inspiré plus de 500 peintres au 19ème siècle. Les thèmes privilégiés sont les motifs caractéristiques de ces paysages : l'eau, les rochers, les landes, l'architecture...

Les rives des deux Creuse, de la Sédelle et de la Gargillesse, situées à une trentaine de kilomètres environ de la ZIP, ont attiré de très nombreux peintres paysagistes entre 1830 et 1850, dont les plus connus sont Monet et Guillaumin. Ce mouvement pictural méconnu, nommé plus tard «l'Ecole de Crozant», a joué un rôle important pour l'Impressionnisme.

La vallée de la Gartempe, entre Rancon et Folles, a été une source d'inspiration particulière pour les peintres limousins (cf. carte page suivante). On peut citer notamment Charles Bichet (1863-1929), qui a peint aux alentours de Châteauponsac, et Maurice Utrillo, qui a représenté l'église de Bessines-sur-Gartempe (cf. figures ci-dessous et page suivante).

On peut également évoquer le célèbre peintre Théodore Rousseau, qui a peint «Le marais de la Souterraine» (cf. figure page suivante).

La vallée de la Gartempe est également présente dans la littérature. Dans son roman *La Gartempe* (1957), Jean Blanzat, écrivain limousin, décrit la rivière en mettant en avant son caractère mystérieux, changeant et même vivant. De nombreux autres écrivains l'ont évoquée : Régine Deforges (*Blanche et Lucie*, 1979, *Sur les bords de la Gartempe*, 1985), Georges Déchéat (*Ricochets*), Jean Giraudoux (*Siegfried et le Limousin*, 1922, *Mirage de Bessines*, 1931), Louis Peynaud (*De la vallée de Georges Sand aux collines de Giraudoux*, 1951), Charles Silvestre (*Prodige du coeur*, 1926, *Belle France*, 1938, *Le voyage rustique*, 1929), Daniel Taboury (*Lettres sur l'eau, en Limousin et ailleurs*, 1981, *A contre-courant*, 1992), Roger Thome (*La pêche*, 1985)...

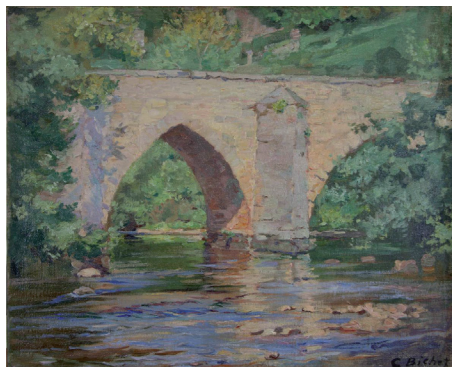


Figure 4 : Charles Bichet, «Pont à Châteauponsac», huile sur toile de 1904

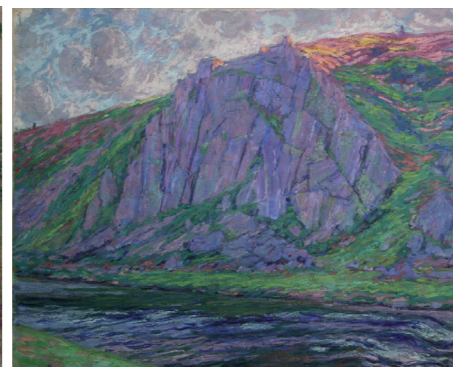


Figure 5 : Charles Bichet, Piliers de Lascaux à Châteauponsac, huile sur toile de 1907-1913



Figure 6 : Maurice Utrillo, Eglise de Bessines sous la neige, huile sur toile de 1927



Figure 7 : Charles Bichet, «Paysage dans les gorges de Châteauponsac», huile sur toile de 1902



Figure 8 : Théodore Rousseau, «Le marais de la Souterraine», huile sur toile de 1842



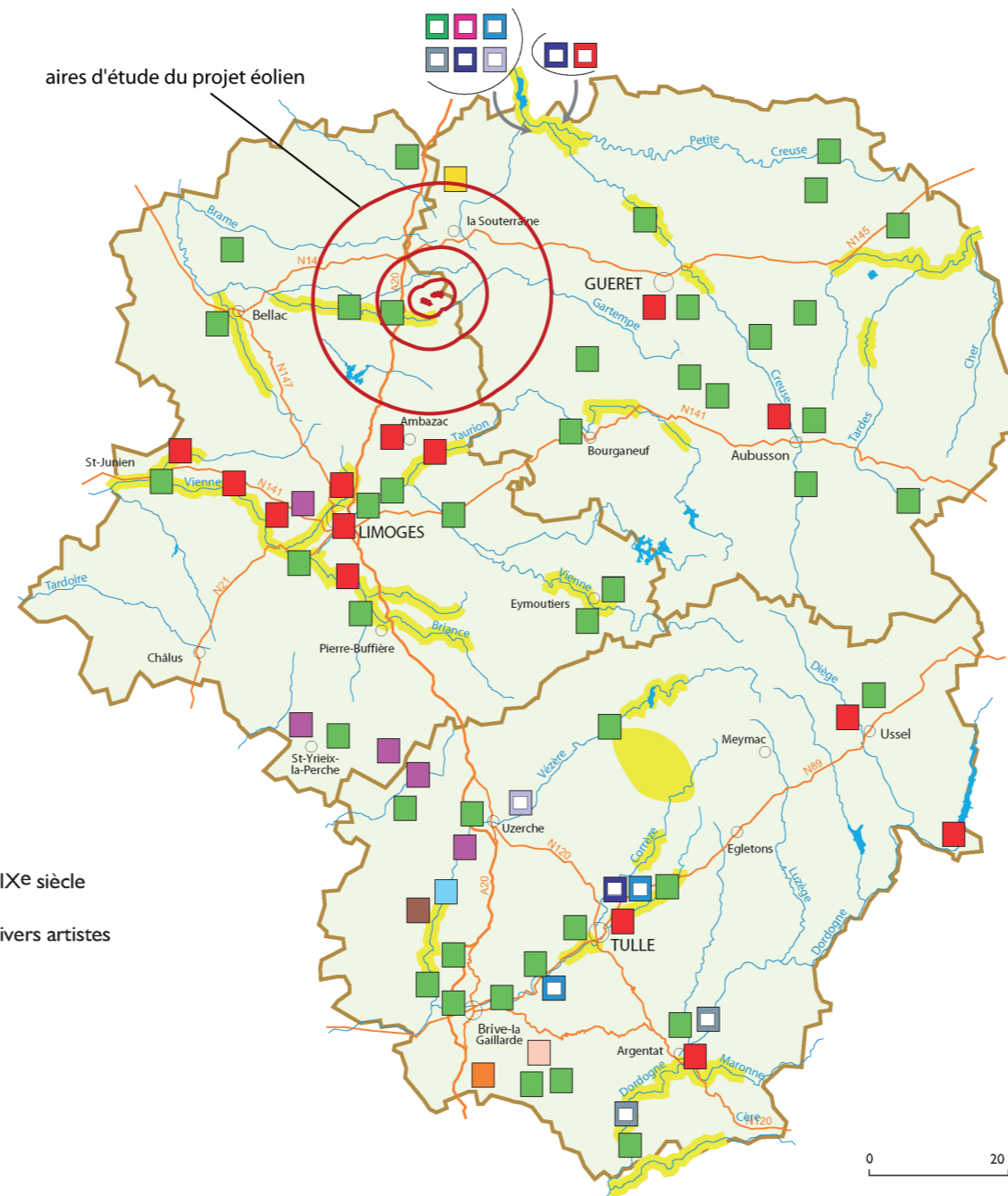
**LES PAYSAGES DU LIMOUSIN PEINTS AU XIX<sup>e</sup> SIECLE**

- Nicolas Poussin (XVII<sup>e</sup> siècle)
- Eugène Delacroix
- Jules Dupré
- Théodore Rousseau
- Jean-Baptiste Corot
- Philippe A. Jeanron
- Claude Monet
- Armand Guillaumin
- Paul Madeline
- Eugène Alluaud
- Raphaël Gaspéri
- Gaston Vuiller
- Didier Pouget
- Autres peintres essentiellement limousins du XIX<sup>e</sup> siècle
- Paysages peints de rivières et de plateaux par divers artistes

Sources :

- Johannès PLANTADIS, "Les maîtres du paysage limousin", bulletin de la société des sciences, historique et archéologique de la Corrèze, tomes 29-30 (1907-1908), Brive.

- Marie HENRIOT, "Les peintres de paysage dans la région limousine et marchoise (Haute-Vienne, Corrèze, Creuse)", bulletin de la société des sciences historiques et archéologiques de la Corrèze (1935), Brive.



Carte 13 : Les paysages du Limousin peints au XIX<sup>e</sup> siècle

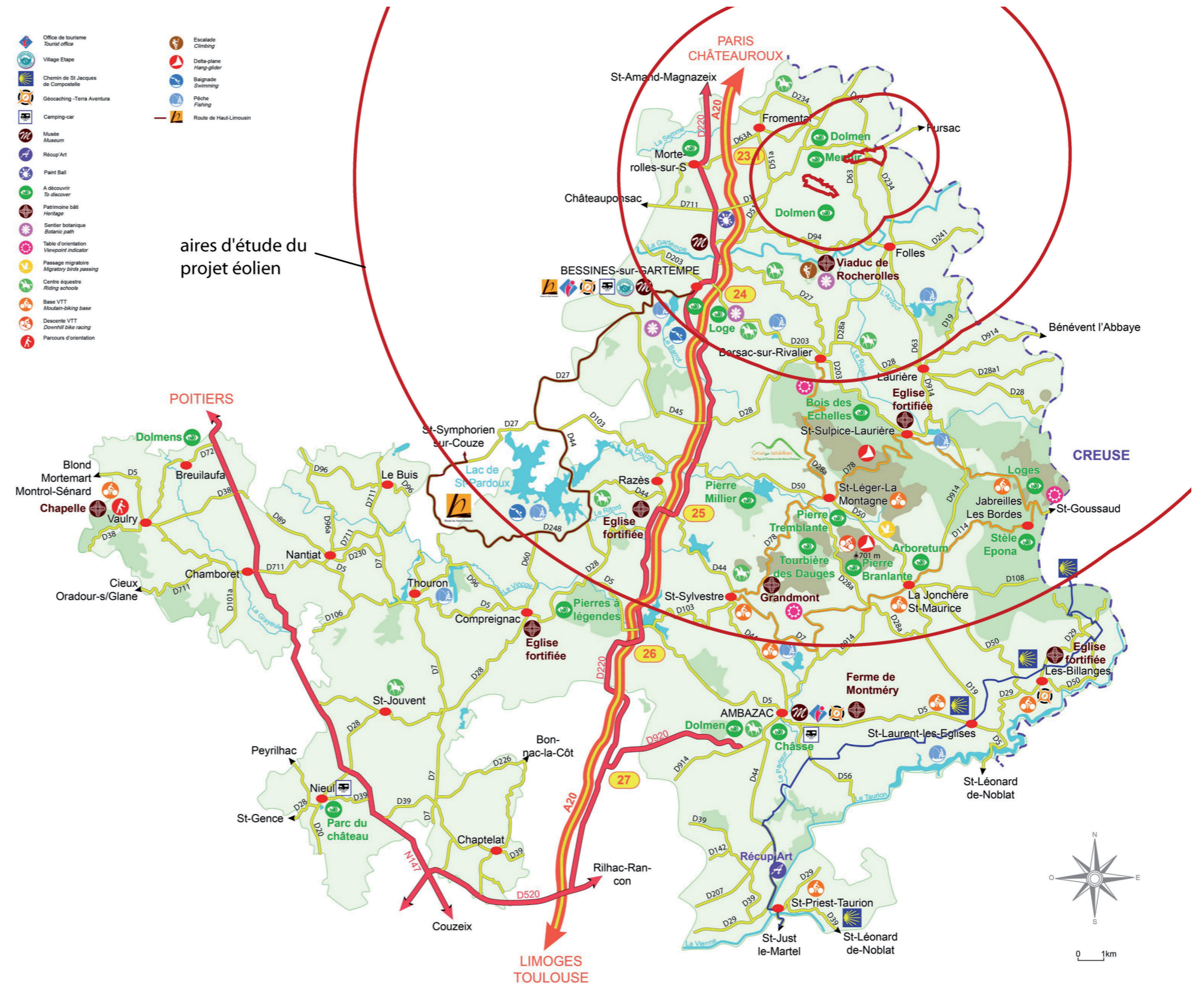


### 3.1.5.4 Les sites et paysages signalés (guides et imagerie touristique)

D'après les guides et imageries touristiques, nous pouvons déterminer et analyser les sites et paysages qui sont signalés et fréquentés. Le contexte touristique du territoire est décrit dans la partie 3.2.3.

Le territoire étudié comporte deux sites mentionnés comme « incontournables » par le Comité Départemental du Tourisme de la Creuse et le Comité Départemental de la Haute-Vienne : le village de Bénévent-l'Abbaye et le lac de Saint-Pardoux. Les autres sites signalés sont principalement des monuments liés au patrimoine religieux (églises), des sites naturels (notamment la tourbière des Dauges, « site naturel majeur » de la Haute-Vienne), ainsi que des éléments de « petit patrimoine insolite » (lanternes des morts, menhirs et dolmens, rochers, loges de berger, fontaines...). On note également l'existence de plusieurs sentiers botaniques, ainsi que d'un arboretum datant du 19ème siècle (cf. cartes page suivante).

A l'échelle de l'AEE, le tourisme est donc orienté vers la découverte du patrimoine bâti mais également des richesses naturelles du territoire. Ces dernières sont concentrées dans les Monts d'Ambazac.

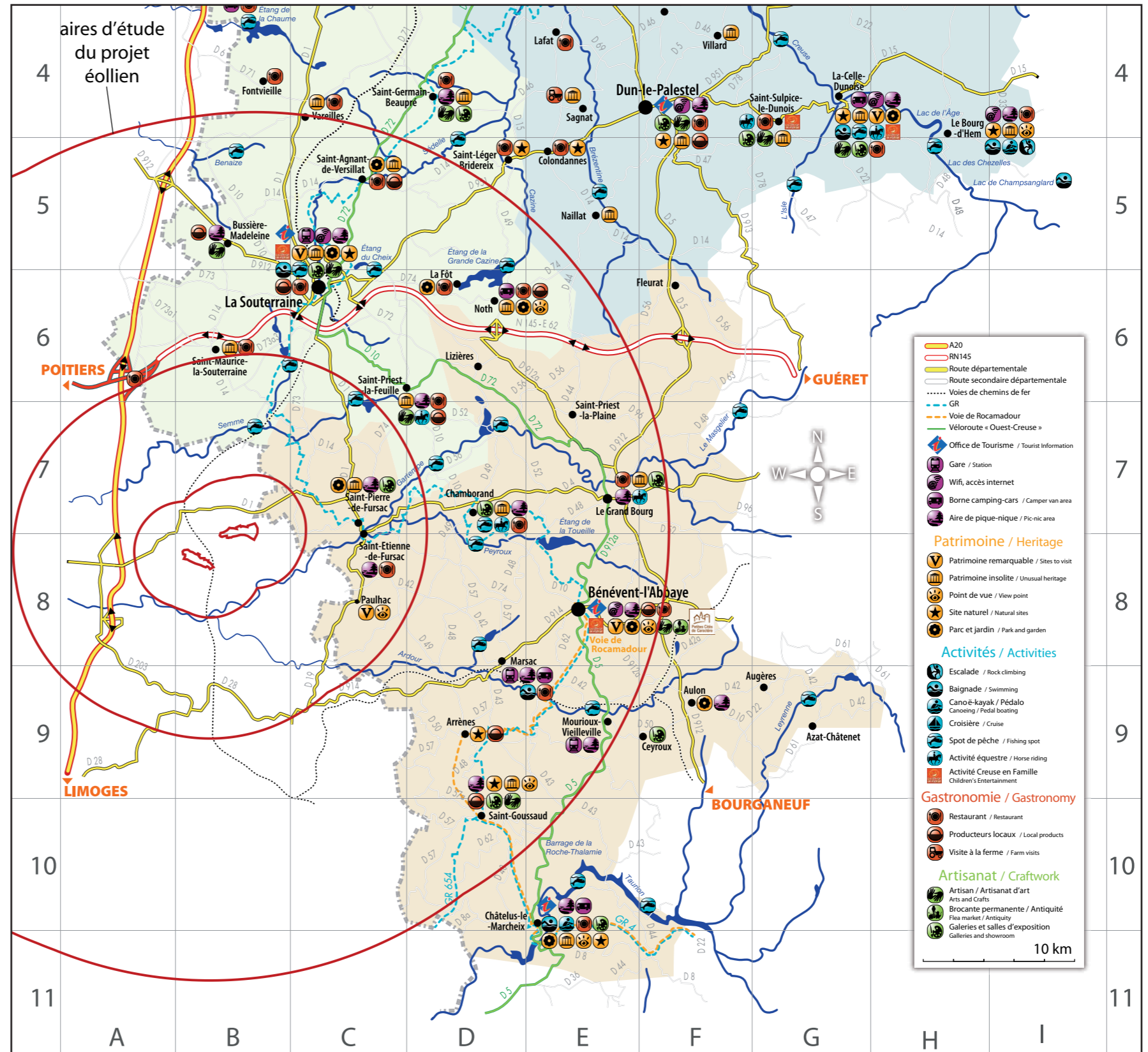


Carte 14 : Carte touristique des Monts du Limousin (source : Office de tourisme des Monts du Limousin)





Figure 9 : Plaquette touristique du lac de Saint-Pardoux



Carte 15 : Carte touristique du Pays Ouest Creuse (source : Offices de tourisme du Pays Ouest Creuse)